

LETTER OUVERTE AUX CLIENTS ANIEROIS, PARTENAIRES ET AMIS DU FLORIS

Chers clients d'Anières, partenaires et amis du Floris,

Le Floris et la Pinte ferment leurs portes pour une durée indéterminée et il nous semble nécessaire de vous expliquer la situation directement.

À l'automne 2020, Le Floris était en vente et nous avons étudié son dossier de reprise. Notre groupe français était spécialiste de l'événementiel, et non de la restauration. À l'étude du dossier du Floris, qui était fortement déficitaire à l'époque des anciens propriétaires, il nous est apparu évident que, les habitudes de consommation ayant changé, la circulation étant plus compliquée et le recours à la voiture moins populaire, l'avenir de cet imposant restaurant aux charges élevées ne pouvait passer que par une offre différente de celle proposée jusqu'alors par les exploitants en place (figures reconnues de la restauration).

Les murs appartenant à la commune, la reprise du fonds de commerce devait impérativement être soumise et validée par la Mairie, qui devait autoriser le transfert de bail. Nous avons donc présenté, le 3 novembre 2020, notre projet, qui reposait sur une offre de gastronomie festive (donc avec de la musique et des animations) et une offre événementielle pour les particuliers et les entreprises, s'appuyant sur le savoir-faire du groupe en matière de grands événements.

Le projet était parfaitement clair et transparent, et notre CV événementiel détaillé – vidéos et site internet à l'appui. À l'issue de la présentation, il n'y avait aucun doute pour la Mairie que notre projet était ambitieux (nos investissements étaient détaillés pour le confirmer) et qu'il allait occasionner plus de monde, de circulation et de volume sonore que l'exploitation précédente. Et c'est bien consciente de ces incidences que la Mairie a mis quelques jours à valider notre projet, sachant, elle – et pas nous – que les plaintes avec les riverains étaient déjà nombreuses alors que l'exploitation était celle d'un restaurant traditionnel. Mais comme il n'y avait aucune autre proposition sérieuse et que la Mairie ne voulait ni d'un bâtiment vide, ni que les exploitants (qui avaient beaucoup fait pour la renommée d'Anières) ne déposent le bilan, ni racheter le fonds, l'exécutif a validé notre dossier sans réserve en sachant pertinemment que celui-ci entraînerait des conflits sans fin avec le voisinage et rendrait, à terme, impossible le déploiement entier du projet.

Jamais la Mairie ne nous a informés des contentieux et du passif entre le Floris et les Aniérois, jamais la Mairie ne nous a parlé du projet de Belvédère – populaire au sein de la population – qui signifiait la destruction du Floris, jamais la Mairie ne nous a conseillé d'être prudents dans nos investissements, étant donné ce qu'elle savait alors que nous étions dans l'ignorance fortuite.

Nous avons été forcés de refuser, chaque année, pour plus de CHF 600'000 d'événements, ce qui a occasionné chaque année des pertes conséquentes. La Mairie, toujours parfaitement informée de la situation, ne se cache plus maintenant – écrits à l'appui – d'attendre notre dépôt de bilan pour pouvoir récupérer à vil prix le Floris ressuscité grâce à nos très importants investissements dans le bâtiment, la décoration, l'image et l'offre (dans le top 100 pour la Suisse de TheFork).

C'est en cherchant – récemment – des partenaires que nous avons découvert la face cachée du dossier et des conditions dans lesquelles notre projet a été validé par la Mairie. Et comme, malgré nos cris d'alerte et nos demandes réitérées d'ouvrir une véritable négociation, nous sommes restés sans réponse concrète, nous sommes contraints aujourd'hui de fermer l'établissement et de saisir la justice pour faire valoir nos droits et ceux de nos partenaires.

Mais soyez assurés qu'il n'y a pas d'avenir pour le Floris et que notre contentieux s'ajoutera aux précédents contentieux et à ceux à venir avec un prochain exploitant. Le Floris a été conçu – superficie, cuisine, salles, charges – pour accueillir une centaine de couverts par jour ! C'est un très (trop) grand restaurant pour une petite ville de 2'500 habitants. Comme des étoiles au guide Michelin ne suffisent plus pour que les clients viennent en nombre depuis Genève et ses alentours, comme la fantastique vue du Floris est un « faire venir » mais seulement 4 mois durant l'année, et quand il fait beau, il n'y a que deux moyens d'être viable dans la durée :

- En faire un restaurant saisonnier, avec un très gros trafic l'été, et pour ce faire, il faut une offre festive et donc musique, etc. ; et une forte nuisance quasi quotidienne pour les riverains, mais concentrée sur quelques mois seulement.
- Continuer sur les événements mais avec la Mairie qui accepte – ce qu'elle a fait au départ puis nous l'a refusé – 12 très gros événements et une cinquantaine d'événements de taille moyenne. Soit 60 jours avec des nuisances, dont une quarantaine durant les beaux jours (là où les fenêtres sont ouvertes et le bruit gênant).

Comme ces deux modèles d'exploitation ne peuvent être appliqués en raison des plaintes récurrentes, et alors que le bâtiment du Floris est vieillissant et que des travaux importants et très coûteux vont devoir être entrepris par la commune (étanchéité, isolation thermique, chauffage, mise aux normes, dalle cuisine, etc.), il serait peut-être opportun de réfléchir à l'avenir du site et à la pertinence de poursuivre dans la situation actuelle et le contentieux associé, qui ne ferait que repousser la résolution du problème. Quoiqu'il en soit le Floris en exploitation, sera toujours un problème pour la réalisation des travaux et aménagements du quartier prévu et voté.

Il est hors de question que nos partenaires et fournisseurs, essentiellement locaux, soient lésés par cette situation. Il est tout aussi injuste que l'équipe du Floris, humaine et profondément investie, se retrouve sans travail pour cette raison. Et nous entendons, pour notre part, retrouver les investissements (prouvés et démontrés) que nous avons réalisés sur des bases faussées (notion même du vice caché), sans prétendre à ce stade au moindre dédommagement. À partir de là, nous serions prêts à céder la structure pour un franc symbolique, en accord avec la Mairie. Il y a un chef et un directeur de salle exceptionnels au Floris qui seraient aptes à prendre – s'ils le veulent encore – le relais sous une forme ou une autre, le temps que la commune et ses habitants décident de ce qu'ils veulent faire du site du Floris.

En souhaitant plein de belles choses aux Aniéroises et Aniérois que nous avons le plaisir de rencontrer et d'apprécier.

Sincèrement,

Lionel Roques

Vincent Roques

Floris Sàrl – Route d'Hermance 287, 1247 Anières